



SEPARATION VOISINAGE

Par navyvan

Bonjour,
je possède un mur devant lequel j'ai planté des hortensias. De l'autre côté du mur mon voisin a construit un garage à moins de centimètres de celui-ci. Il me demande maintenant de tailler mes hortensias à une hauteur de 2 mètres maximum, en a-t'il le droit ?

Par contre son garage ne possède pas de gouttières et une grande partie des eaux pluviales coulent chez moi. En a-t'il aussi le droit ?

Merci d'avance